

**ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE  
HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE**

**FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019**

**Remarque : 1 ligne par élève et par instrument.** Si un élève s'inscrit pour 2 instruments, utiliser 2 lignes.

Nom, prénom, date de naissance	Formule (voir annexe 2)	Instrument	Professeur d'instrument	Tarif (voir annexe 2)
<b>Total année 2018-2019</b>				

**Réductions annuelles consenties par la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) :**

- Pour 2 élèves inscrits du même foyer fiscal : 10 %
- Pour 3 élèves inscrits du même foyer fiscal : 20 %
- Pour 4 élèves et plus inscrits du même foyer fiscal : 25 %

**Modalités de paiement :**

Le règlement des cours se fera en 3 fois, suite à la réception d'un titre exécutoire (facture) par trimestre :

- par un paiement en numéraire effectué à la caisse du comptable (Trésorerie - 1 place de l'Eglise - 57640 VIGY) ;
- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Trésor Public, à envoyer à : Trésorerie - 1 place de l'Eglise - 57640 VIGY ;
- par TIPI (lien internet figurant sur le titre exécutoire).

**Coordonnées du représentant légal de l'élève :**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone (fixe et portable souhaités) : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (à renseigner si différente de celle du représentant légal / de l'élève) : \_\_\_\_\_

- Je joins l'annexe 1 relative aux horaires souhaités (1 document par élève).
- Je joins la/les fiche(s) « Droit à l'image » complétée(s) et signée(s).
- Je déclare avoir reçu le règlement intérieur 2018-2019.

**Date et signature de l'élève ou du représentant légal**

**1<sup>er</sup> cours le \_\_\_/\_\_\_/201\_\_**

La CCHCPP décline toute responsabilité  
en cas d'accident en dehors des activités musicales

**ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE  
HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE**

**FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019**

**Annexe 1**

Horaires souhaités

(1 document par élève)

**Nom et prénom de l'élève :**

**Eveil musical (4-6 ans) :**

Pôle musical : Pange (samedi)

Année (barrer la mention inutile) \* : 1 ou 2

\* Précisions :

1<sup>ère</sup> année (4-5 ans) : samedi de 10h à 11h

2<sup>ème</sup> année (5-6 ans) : samedi de 11h à 12h

**Formation musicale (à partir de 6 ans) :**

Pôle musical (barrer la mention inutile) : Courcelles-Chaussy (mercredi) ou Pange (samedi)

Année (barrer la mention inutile) \* : 1 ou 2 ou 3 ou 4

\* Précisions :

Pôle musical de Courcelles-Chaussy :

1<sup>ère</sup> année de 14h à 15h, 2<sup>ème</sup> année de 15h à 16h, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années de 16h à 17h

Pôle musical de Pange :

1<sup>ère</sup> année de 13h30 à 14h30, 2<sup>ème</sup> année de 14h30 à 15h30, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années de 15h30 à 16h30

**Cours d'instrument (à partir de 6 ans) :**

Pôle musical (barrer la mention inutile) : Courcelles-Chaussy ou Pange

Jour(s) et plage(s) horaire(s) souhaités :

**Cours d'orchestre (à partir de 6 ans) :**

Pôle musical : Courcelles-Chaussy (vendredi de 18h30 à 20h30)

**Cours de chant choral :**

Pôle musical : Pange (mercredi ou jeudi de 20h à 22h, sera défini en septembre)

**ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE  
HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE**

**FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019**

**Annexe 2**

Cours, instruments, formules, tarifs

**Cours dispensés :**

Eveil musical (de 4 à 6 ans) : cours collectif d'1h par semaine

Formation musicale (à partir de 6 ans) : cours collectif d'1h par semaine

Instrument (à partir de 6 ans) : cours individuel d'1/4h ou d'1/2h par semaine

Chant choral et orchestre : cours collectif de 2h par semaine

**Instruments enseignés :**

Piano, guitare, batterie, percussions, violon, violoncelle, alto, saxophone, trompette, flûte traversière, flûte à bec, clarinette.

**Formules proposées :**

		Tarifs annuels CCHCPP	Tarifs annuels hors CCHCPP
<b>De 4 à 6 ans</b>			
<b>Formule A</b>	Eveil musical, en cours collectif (1h par semaine)	102 €	133 €
<b>A partir de 6 ans</b>			
<b>Formule B</b>	Formation musicale, en cours collectif (1h par semaine)	102 €	133 €
<b>Formule C</b>	Formation musicale en cours collectif (1h par semaine) + cours d'instrument (1/4h par semaine)	318 €	355 €
<b>Formule C1</b>	Cours d'instrument (1/4h par semaine)	271 €	309 €
<b>Formule D</b>	Formation musicale en cours collectif (1h par semaine) + cours d'instrument en cours individuel (1/2h par semaine)	504 €	550 €
<b>Formule E</b>	Cours d'instrument en cours individuel (1/2h par semaine)	457 €	504 €
<b>Formule F</b>	Chant choral en cours collectif (2h par semaine) Orchestre en cours collectif (2h par semaine)	90 €	96 €

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de l'école de musique communautaire au siège de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (voir au bas de cette page).

**La fiche d'inscription complétée et signée, et ses annexes, sont à retourner au plus tôt, avec la/les fiche(s) « Droit à l'image », au secrétariat de l'école de musique communautaire, pour prise en compte de l'inscription : par courrier ou par email [musique.cchcpp@orange.fr](mailto:musique.cchcpp@orange.fr) ou en main propre au secrétariat de l'école de musique.**